



GYMNASTIQUE & BIEN ETRE

56760 – PENESTIN

gym.bien.etre56@gmail.com – Tel : 06 5217 0598

REGLEMENT RANDONNEE DU 17 mars 2024

La randonnée pédestre est une organisation de l'association « Gymnastique et Bien Être » de PENESTIN. Elle se déroulera le dimanche 17 mars 2024 entre 8h30 et 13h30 sur la commune de PENESTIN (56760)

- L'association « Gymnastique et Bien Être » est assurée auprès de la MACIF pour l'organisation de cette randonnée, cependant chaque participant atteste être couvert par une assurance responsabilité civile.
- Pour couvrir les frais d'organisation une participation de 6€ est demandée à chaque participant de plus de 10 ans. 1€ par inscription sera reversé à la Coordination Nazairienne des Dons d'Organes (association SPERO).
- Le Comité d'organisation donnera le départ des randonneurs à partir de 8h30. Les départs seront libres et possibles jusqu'à 10 H. pour le circuit le plus long, 11 H. pour les autres circuits.
- Le circuit de 14 kms passant en lisière des marais pourrait être modifié par l'organisation selon l'état des chemins et de la météo.
- Cette randonnée pédestre est ouverte à toute personne en bonne santé. Aucun certificat médical ne sera demandé à l'inscription.
- Il est conseillé d'être équipé de chaussures de marche. Les bâtons de marche (avec embouts de protection) sont autorisés sur les circuits.
- Les mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure.
- Les randonnées se déroulent sur les sentiers balisés par l'organisation cependant pour des besoins d'organisation des passages sur des routes départementales ou voies communales sont possibles ; à chaque participant d'être vigilant lors de ces passages, chacun est responsable de sa propre sécurité. L'organisation décline toute responsabilité pour un accident survenu hors des sentiers balisés par l'organisation.
- Tout participant aura le devoir moral de respecter les sites traversés (garder vos déchets pour les jeter au point de ravitaillement ou à l'arrivée dans les poubelles).
- Un ravitaillement est mis en place sur les 2 circuits les plus longs. Celui-ci ne fait pas office de restauration.
- Les participants s'engagent à respecter le code de la route et toutes les instructions de sécurité données par les organisateurs au départ et sur les circuits.
- En cas d'urgence vous pouvez contacter le numéro de portable de l'association : **06 52 17 05 98** ou le **06 88 53 26 83**